

La Méthode du double processus est une méthode d'identification à utiliser pour les aînés (67 ans et plus) et les mineurs (12 à 17 ans) qui n'ont pas de pièce d'identité avec photo ou de document d'identification secondaire suffisant.

Exigences relatives à la qualité des documents d'identification

La Méthode du double processus exige des documents provenant de deux sources indépendantes et fiables :

- Document valide (non périmé et signé, le cas échéant)
- Document original (pas de photocopie, scan ou fax)
- Document actuel (pour un document daté comme un relevé ou une facture de services publics, il doit s'agir du document le plus récent possible)
- Document lisible

Pour la Méthode du double processus, vous pouvez utiliser l'une ou l'autre des combinaisons suivantes :

1. Nom et adresse + nom et date de naissance [Colonne A + Colonne B]
2. Nom et adresse + nom et confirmation de compte financier [Colonne A + Colonne C]
3. Nom et date de naissance + nom et confirmation de compte financier [Colonne B + Colonne C]

Colonne A

Document ou renseignements confirmant le nom et l'adresse :

- Une carte ou un relevé émis par un organisme gouvernemental au Canada (fédéral, provincial, territorial ou municipal) :
 - Relevé du Régime de pensions du Canada (RPC)
 - Évaluation de l'impôt foncier émise par une municipalité
 - Immatriculation de véhicule émise par une province
- Etat des prestations :
 - fédéral, provincial, territorial et municipal
- Documents de l'ARC :
 - Demande formelle de paiement
 - Rappel d'acomptes provisionnels/reçu de paiement
 - Lettre de remboursement de la TPS
 - État des prestations

Publié par d'autres sources canadiennes :

- facture (par ex., électricité, eau, télécommunications)
- Canada 411
- Déclaration T4
- Relevé d'emploi
- Relevés de compte de placement (par ex., RER, CPG)

Colonne B

Document ou renseignements confirmant le nom et la date de naissance :

- Une carte ou un relevé émis par un organisme gouvernemental au Canada (fédéral, provincial, territorial ou municipal) :
 - État des contributions au Régime de pensions du Canada (RPC)
 - Certificat de naissance original
 - Certificat de mariage ou document du gouvernement prouvant le mariage (version détaillée indiquant la date de naissance)
 - Documentation relative à un divorce
 - Carte de résident permanent
 - Certificat de citoyenneté
 - Permis de conduire temporaire (non-photo)

Publié par d'autres sources canadiennes :

- Documents d'assurance (maison, automobile, vie)

Colonne C

Document ou renseignements confirmant le nom et le compte financier :

Confirmer que votre client détient un compte de dépôt, une carte de crédit ou un compte de prêts au moyen de :

- Un relevé de carte de crédit
- Un relevé bancaire
- Un relevé de compte de prêts (par ex., hypothèque)
- Un chèque qui a été traité (compensé, fonds insuffisants) par une institution financière

Note : Il faut également remplir un formulaire de demande non enregistré et le soumettre avec le présent formulaire.

Identification du client

Titulaire 1 (principal)

PRÉNOM	NOM DE FAMILLE	
SOURCE 1	TYPE DE RENSEIGNEMENTS/DOCUMENT	NUMÉRO DE COMPTE OU DE RÉFÉRENCE
SOURCE 2	TYPE DE RENSEIGNEMENTS/DOCUMENT	NUMÉRO DE COMPTE OU DE RÉFÉRENCE

Titulaire 2

PRÉNOM	NOM DE FAMILLE	
SOURCE 1	TYPE DE RENSEIGNEMENTS/DOCUMENT	NUMÉRO DE COMPTE OU DE RÉFÉRENCE
SOURCE 2	TYPE DE RENSEIGNEMENTS/DOCUMENT	NUMÉRO DE COMPTE OU DE RÉFÉRENCE

Déclaration du courtier

En tant que représentant autorisé du courtier, je certifie avoir vu deux documents ou informations originaux, valides et à jour provenant de sources indépendantes et fiables.

NOM DU COURTIER/REPRÉSENTANT	SIGNATURE DU COURTIER/REPRÉSENTANT	N° DU REPRÉSENTANT	TÉLÉPHONE	DATE DE VÉRIFICATION (JJ/MM/AA)
------------------------------	------------------------------------	--------------------	-----------	---------------------------------